

Communiqué de presse

Massy, le 24 juin 2026

**Nokia a annoncé ce jour au Comité Social et Économique Central un deuxième plan de réduction d'effectifs pour l'année 2026, portant sur 195 postes.
La CFE-CGC participera aux négociations engagées par la Direction dans le seul intérêt des salariés.**

Ce nouveau plan s'inscrit dans un contexte plus large d'environ 580 suppressions de postes annoncées à l'échelle européenne. La France apparaît particulièrement impactée, concentrant à elle seule plus d'un tiers des réductions, alors même qu'elle représente moins de 10 % des effectifs de Nokia en Europe. A l'heure du réveil de la souveraineté numérique mise en avant pendant le salon Vivatech, ce plan est incompréhensible.

La CFE-CGC alerte sur les conséquences majeures de ce projet pour la pérennité des activités stratégiques en France, en particulier dans les domaines des réseaux 5G et 6G ainsi que des datacenters, pourtant identifiés comme essentiels pour l'avenir industriel et technologique du pays.

Ce nouveau plan fragilise une fois de plus l'avenir de Nokia en France, en ciblant de nouveau des activités clés telles que la recherche, les infrastructures de datacenters et les réseaux mobiles.

Cette situation est d'autant plus scandaleuse que Nokia France bénéficie d'un niveau croissant d'aides publiques rapporté à ses effectifs, s'est engagé, par la voix de son Président France, à honorer les créations d'emplois annoncées dans le cadre de Choose France, et a bénéficié d'un abandon d'un redressement fiscal pourtant fondé.

La CFE-CGC dénonce un déséquilibre profond dans la relation entre les pouvoirs publics et le groupe, qui contribue à fragiliser davantage les perspectives de réindustrialisation du pays. Il s'agit ni plus ni moins d'un marché de dupes : des aides publiques sans contreparties, au profit d'un groupe qui poursuit une politique sociale destructrice sur le territoire.

Dans ce contexte, la CFE-CGC participera aux négociations engagées par la Direction dans le seul intérêt des salariés. Son éventuelle signature dépendra aussi des décisions que prendra le gouvernement pour maintenir une activité télécom forte et durable en France.

Sans des actes forts, le pays pourra conclure que les responsables politiques préfèrent distribuer les pénalités payées par Nokia plutôt que garder l'emploi industriel des télécoms. Dans ce cas, la CFE-CGC n'aura d'autre possibilité que d'accompagner la décroissance et permettre aux salariés de choisir de partir dans les meilleures conditions possibles.

CONTACTS PRESSE

Virginie Gervais-Bazin, DSC, 06 16 34 33 52
Oliver Marcé, DSC, 06 71 48 58 36